Les renseignements suivants, émanant du Greffe de la Cour internationale de Justice, ont été mis à la disposition de la presse:

Aujourd'hui, vendredi 28 septembre 1951, la Cour internationale de Justice a tenu deux audiences pour entendre la suite des plaidoiries en l'affaire des pêcheries (Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord c.Norvège).

Sir Frank Soskice, Attorney-General, a poursuivi l'exposé de la thèse britannique. Il prendra la parole à nouveau demain samedi 29 septembre, à l'audience qui s'ouvrira à 10 h. 30.

La Haye, le 28 septembre 1951.